



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

Dossier de presse
décembre 2023

LE FONDS VERT EN GRAND EST





Josiane CHEVALIER

Préfète de la région
Grand Est, préfète
du Bas-Rhin

Annoncé à la fin du mois d'août 2022 comme outil majeur de la mise en œuvre de la planification écologique dans les territoires, le Fonds vert constitue une initiative inédite pour donner aux collectivités territoriales les moyens d'accélérer leur transition écologique.

Je tiens à souligner le succès de ce dispositif dès sa première année et qui est d'ores et déjà perceptible dans la vie quotidienne sur le territoire de notre région.

A ce jour, ce sont en effet plus de 1 280 projets qui ont été accompagnés par le Fonds vert dans le Grand Est, grâce à une enveloppe régionale en 2023 de plus de 166M€ pour contribuer au financement des investissements les plus structurants pour la transition écologique :

- renforcer la performance environnementale des territoires, en agissant sur la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, la modernisation de l'éclairage public et le développement du tri et de la valorisation des biodéchets ;
- s'adapter aux effets du changement climatique en renaturant les villes et les villages et en prévenant les risques naturels : inondations, incendies de forêt ;
- améliorer la qualité du cadre de vie des habitants, en recyclant les friches, en soutenant la biodiversité, en accompagnant la mise en place des zones à faibles émissions (ZFE) et le déploiement du plan covoiturage.

La méthode nouvelle mise en œuvre, basée sur la confiance accordée aux acteurs, a montré son efficacité. Le fonds s'adapte aux besoins de chaque territoire en s'appuyant sur une logique de simplification des démarches. Il permet également d'accompagner les collectivités les moins outillées en matière d'ingénierie, à travers un soutien permettant à chacune d'elles d'être en mesure de monter ses projets.

Je me réjouis de la pérennisation de ce dispositif jusqu'en 2027, avec dès 2024 un abondement de 500M€ supplémentaires au niveau national, dédié à la rénovation des bâtiments scolaires et l'intégration de nouvelles mesures telles que Territoires d'Industrie, qui permettra de contribuer à la reconquête industrielle de nos territoires, ainsi que le soutien aux autorités organisatrices des mobilités des communes rurales, pour le déploiement de nouveaux services en la matière.

Ainsi, l'État poursuivra son accompagnement des acteurs de terrain pour la concrétisation des objectifs de l'ambition verte portés par le gouvernement et qui se décline dans notre région via la COP territoriale « Grand Est Région verte ».



SOUTENIR L'AMBITION ÉCOLOGIQUE

Doté de 2 milliards d'euros, le Fonds vert a pour vocation d'aider les collectivités territoriales à accélérer leur transition écologique dans un contexte de changement climatique).

Sa mise en œuvre s'appuie sur trois axes :

- **Axe 1 : Le renforcement de la performance environnementale des territoires**
- **Axe 2 : Leur adaptation au changement climatique**
- **Axe 3 : L'amélioration du cadre de vie**

Les services et opérateurs de l'Etat se mobilisent pour soutenir et accompagner les porteurs de projets, à travers une démarche de dépôt simplifié tout au long de l'année.

LE FONDS VERT EN GRAND EST : PREMIER BILAN

Dotation totale Fonds vert Grand Est :

166,3 M€ 

Au 05 décembre 2023 :

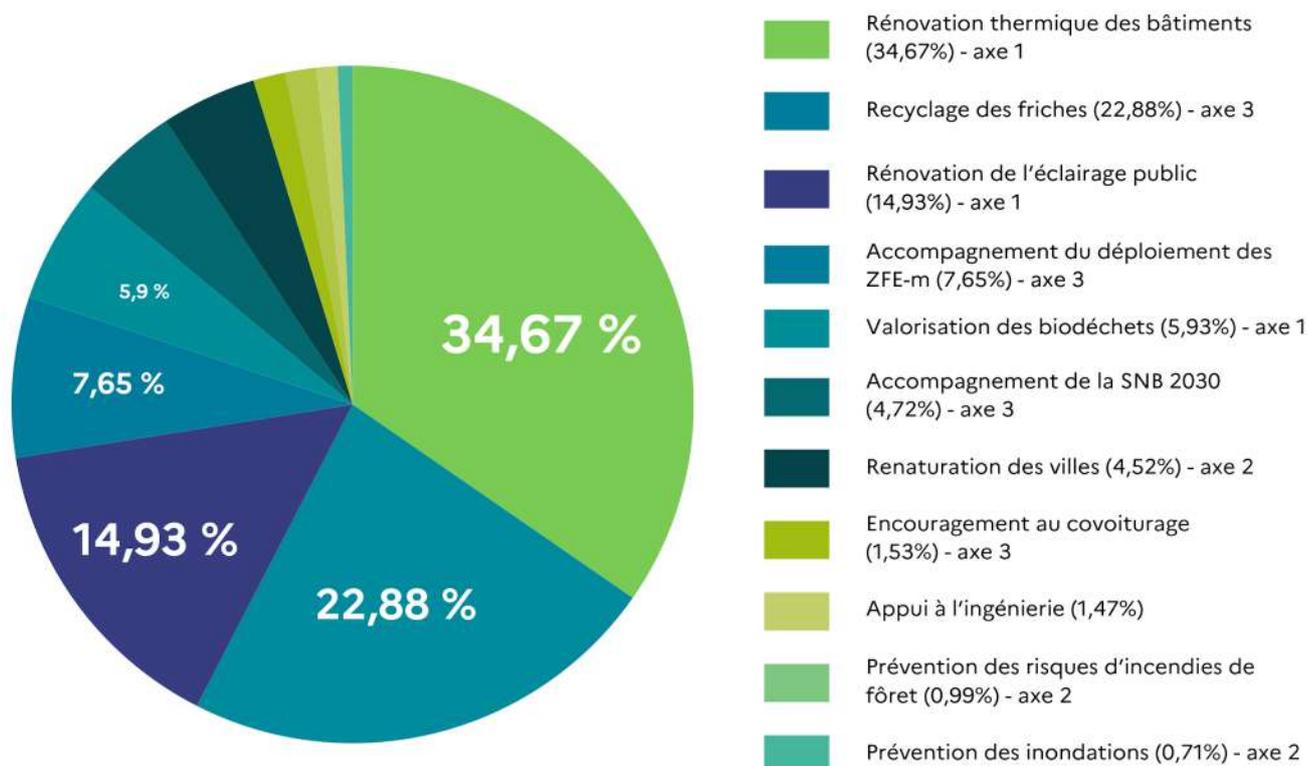
1286 opérations 

programmées pour **161,65 M€** d'aides



Taux de subvention moyen des projets : **40 %**

Répartition par mesure des montants programmés au 05 décembre 2023



Quelques chiffres clés

Rénovation thermique :



-58% de consommation en moyenne

Éclairage public :



37% des lampadaires des porteurs de projet rénovés

Renaturation :



63 hectares renaturés

Biodéchets :



27 100 tonnes de biodéchets valorisés par an

Localisation des projets



des projets orientés vers des zones de revitalisation rurale ou des quartiers prioritaires de la ville



Ardennes (08)



Accompagnement de la
SNB 2030

Chiffres clés

Coût total du projet

473 600 €

porté par la communauté des
communes de l'Argonne
Ardennaise

Montant de la subvention
Fonds vert

378 880 €

soit 80% du coût total

Le projet

Restauration de la Trame Verte et Bleue de l'Argonne Ardennaise 2023-2025

Ce projet multi-partenariat et multi-thématique permettra notamment la restauration des 3 cours d'eau prioritaires, et leurs alentours, ainsi que la création/restauration de mares communales et agricoles volontaires.



L'ensemble de ces actions devrait multiplier par 10 les surfaces favorables aux pollinisateurs et contribuer également à l'amélioration du cadre de vie et à la restauration des milieux.



Aube (10)



Renaturation des villes

Chiffres clés

Coût total du projet

3 261 822 €

porté par la commune de
Breviandes

Montant de la subvention
Fonds vert

326 926 €

soit 25% du coût total

Le projet

Requalification de l'avenue Maréchal Leclerc

Le projet de requalification de l'avenue est un programme ambitieux de désimperméabilisation des chaussées et trottoirs de l'axe principal de traversée de la commune. La dimension des aménagements prévus doit permettre d'infiltrer des occurrences d'événements pluviaux élevés. De nombreuses plantations d'arbres sont aussi prévues pour apporter de la fraîcheur dans cette zone urbaine.



Cette renaturation se veut multifonctionnelle : gestion des pluies courantes à la source, rafraîchissement urbain et augmentation de la biodiversité.





Marne (51)

Recyclage des friches



Chiffres clés

Coût total du projet

563 328€

porté par la commune des
Blancs-Coteaux

Montant de la subvention
Fonds vert

257 125 €

soit 46% du coût total

Le projet

Démolition de "Ilot Saint Charles" et création de logements sociaux et/ou des logements pour senior

Le projet de la commune a pour but la démolition de l'Ilot Saint Charles, bâtiment appartenant à la ville. Le terrain sera cédé à nu à un bailleur social pour un euro symbolique, afin d'y construire des logements sociaux ou adaptés à des seniors.



Dans le cadre de la démarche "Petites Villes de Demain", la commune a pu, grâce à une étude sur l'habitat, constater que ce type de logements manquait à la ville et ainsi lancer le projet.



Marne (51)

Recyclage des friches



Chiffres clés

Coût total du projet

1 986 643€

porté par la commune des
Blancs-Coteaux

Montant de la subvention
Fonds vert

244 970 €

soit 12% du coût total

Le projet

Réhabilitation de l'École du Vieux Moulin

Ancienne école des filles construite en 1878, cet îlot est devenu au fil du temps un centre socioculturel. Le projet a pour but la réhabilitation du bâtiment scolaire de sorte à diversifier son utilisation en y implantant notamment une école de musique.



Le projet crée une polarité secondaire en plein centre ville permettant d'accroître son attractivité. Cette réhabilitation contribue aussi à limiter l'artificialisation des sols.





Haute-Marne (52)



Renaturation des villes

Chiffres clés

Coût total du projet

185 457 €

porté par l'agglomération
de Chaumont

Montant de la subvention
Fonds vert

74 183 €

soit 40% du coût total

Le projet

Reconquête d'espaces publics mémoriels en faveur de la biodiversité

La Ville de Chaumont a souhaité entreprendre des travaux de renaturation sur les cimetières de Clamart et de Saint-Aignan. Le but est de combiner l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, l'évolution des rites funéraires, l'adaptation des territoires au changement climatique tout en apportant la nature en ville.



Ce projet permet le développement de la biodiversité et l'adaptation du territoire au changement climatique.



Meurthe-et-Moselle (54)



Valorisation des biodéchets

Chiffres clés

Coût total du projet

2 624 000 €

porté par la métropole du
Grand Nancy

Montant de la subvention
Fonds vert

1 234 333 €

soit 47% du coût total

Le projet

Déploiement du tri à la source des biodéchets

Ce projet, porté par le Grand Nancy, a pour objectif d'amoindrir les nuisances inhérentes à l'envoi des biodéchets en incinérateurs et à valoriser les matières organiques jusqu'alors perdues lors de la combustion des biodéchets.



13% de la population du Grand Nancy sera donc dotée de composteurs domestiques et 3% des habitants auront accès à des composteurs partagés.





Meuse (55)



Appui à l'ingénierie

Chiffres clés

Coût total du projet

123 000 €

porté par le pôle d'équilibre
territorial et rural du Pays
Barrois (PETR)

Montant de la subvention
Fonds vert

46 800 €

soit 38% du coût total

Le projet

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le développement de la Véloroute Voie Verte 52

S'inscrivant dans une politique ambitieuse autour de la pratique du vélo, ce projet permet au PETR de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le but d'être accompagné et conseillé lors du développement de la Véloroute.



Le projet répond aux enjeux de la mobilité du quotidien et permettra de relier, sur 84 km, l'ensemble du sud meusien aux itinéraires touristiques régionaux, nationaux et européens.



Moselle (57)



Rénovation thermique des bâtiments

Chiffres clés

Coût total du projet

1 854 985 €

porté par la commune de
Ay-sur-Moselle

Montant de la subvention
Fonds vert

741 994 €

soit 40% du coût total

Le projet

Rénovation énergétique et mise en conformité du groupe scolaire

La présente opération porte sur la rénovation énergétique du groupe scolaire de la commune, composé de trois bâtiments. Elle concernera notamment le remplacement de chaudières, l'isolation thermique extérieure des bâtiments, les combles ainsi que la désimperméabilisation de la cour d'école.



Avec cette opération, le gain énergétique estimé est de 70% et les émissions GES évitées de 80%.





Bas-Rhin (67)



Encouragement au covoiturage

Chiffres clés

Coût total du projet

1 900 000 €

porté par la Communauté
européenne d'Alsace
(CEA)

.....
Montant de la subvention
Fonds vert

932 074 €

soit 52% du coût total

Le projet

Aménagement d'une aire de covoiturage avec installation d'ombrières photovoltaïques à Châtenois

Participant à l'amélioration de la qualité de l'air, ce projet d'aménagement est situé au cœur d'un carrefour routier stratégique (intersection A35 Strasbourg-Colmar, RN59 Sélestat-St Dié des Vosges, RD424 Val de Villé-Sélestat) et à proximité de nombreux sites touristiques (Route des Vins, Montagne des Singes).



Le site représente une surface supérieure à 1.500 m², idéale pour l'installation d'ombrières photovoltaïques et d'une aire de plus de 170 places.



Haut-Rhin (68)



Accompagnement du
déploiement des ZFE-m

Chiffres clés

Coût total du projet

8 393 343 €

porté par la commune de
Mulhouse

.....
Montant de la subvention
Fonds vert

1 000 000 €

soit 12% du coût total

Le projet

Développement des mobilités douces de la Ville de Mulhouse (DMD) - Phase 1

Le projet porté par la commune consiste en la suppression ou la réduction importante de la circulation automobile au profit des mobilités actives (axe vélo structurant et promenade piétonne confortable) et des transports en commun.



Le projet vient accompagner la mise en place de la ZFE-m (Zones à faibles émissions mobilité) d'ici 2025 sur Mulhouse en contribuant à l'amélioration de la qualité de l'air et de la santé, enjeu actuel majeur.





Vosges (88)

Recyclage des friches



Chiffres clés

Coût total du projet

1 062 655 €

porté par la commune de
Valtin

Montant de la subvention
Fonds vert

469 336 €

soit 44,17% du coût total

Le projet

Requalification de la friche de Bournonville

Cette ancienne friche touristique sera transformée en une ferme traditionnelle vosgienne. Le bâtiment comportera une partie brasserie, une halle ouverte destinée à diverses activités (culturelles, animations, expositions) et un logement. Le projet participe notamment à la non-artificialisation des sols.



L'acquisition du bâtiment est aussi l'occasion pour la commune de créer un espace de centralité pour le village.

PERSPECTIVES 2024

Le Fonds vert est un dispositif pérennisé jusqu'à 2027. En 2024, 500 millions d'euros supplémentaires à l'échelle nationale seront débloqués pour la rénovation des bâtiments scolaires.

Fonds vert en 2024

2,5 milliards

avec 2 nouvelles mesures :



Territoires d'Industrie (reconquête industrielle par les territoires)



Soutien aux autorités organisatrices des mobilités rurales (stratégie et services en matière de mobilités)





**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Toutes les informations et les formulaires de demande de subvention sont accessibles sur le site du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires :



Via l'outil numérique "démarches simplifiées", les collectivités peuvent déposer et suivre leurs demandes sur toute la durée de vie d'un dossier (saisie, instruction, décision).

Pour retrouver le guide à l'intention des décideurs locaux :



L'État s'engage au plus proche de vous

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est>
<https://www.bas-rhin.gouv.fr/>

Contact

Préfecture de région Grand Est et du Bas-Rhin
Service de la Communication Interministérielle
pref-communication@bas-rhin.gouv.fr
03 88 21 68 77

